

Tekst 2

Des quotas pour protéger les hommes?



Faudra-t-il réserver des places aux hommes? Ce n'est pas une plaisanterie. Ainsi, face à la féminisation croissante à l'École Nationale de la magistrature (ENM), le ministre de la Justice pose la question à propos du nombre de candidats admis au dernier concours: 81% de filles. «Des quotas sont envisageables», a très sérieusement déclaré le ministre. Si l'on observe cette logique paritaire, il faudrait s'attaquer à l'Éducation nationale. Selon un récent rapport,

les femmes devraient, à la fin de la décennie, représenter 80% des effectifs dans le premier degré et 60% dans le second. Cette tendance touche d'ailleurs la fonction publique dans son ensemble: tous secteurs confondus, les femmes y sont majoritaires. Le temps est-il venu d'aider les hommes? «C'est hors de question», s'insurge l'ENM. «La sélection se fait sur concours. Ce sont donc les meilleurs qui sont sélectionnés. Aujourd'hui un peu plus nombreuses à se présenter, les filles réussissent beaucoup mieux – sans doute parce qu'elles sont plus travailleuses.» A l'ENM, on dit espérer que le métier de juge ne sera pas dévalorisé à cause de cette montée des femmes. «Il n'y a aucune différence entre le jugement d'un homme et celui d'une femme», croit utile de préciser l'école. On avait compris.

Tekst 2 Des quotas pour protéger les hommes?

- 1p 3 «Des quotas pour protéger les hommes?» (titel)
Is de ENM (regel 5) van mening dat er quota moeten worden ingesteld teneinde de feminisering in bepaalde beroepsgroepen een halt toe te roepen?
Antwoord 'ja' of 'nee', en licht je antwoord toe.